

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 04 – 8 MARS 2017

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

1. Échange sur l'avenir des zones H-111 et H-114. Les discussions s'effectuent autour de plusieurs hypothèses :
 - touchant la densité de tous les terrains non-développés hors TOD;
 - visant à modifier le zonage proposé dans le PUD;
 - de protection visant à limiter l'ampleur du développement;
 - d'achat par la Ville;
 - basées sur une démarche politique ou de lobbyisme.

Les échanges se poursuivront à la prochaine rencontre.

Le Comité recommande notamment :

- D'effectuer une caractérisation des milieux naturels de la zone H-111;
 - De mandater un avocat qui viendra proposer des avenues possibles visant à réduire ou éliminer la densité pour ces zones.
2. Participation au colloque L'Expropriation au Québec – Procédures et principes d'indemnisations - 18 mai

Hugo Mimee
Coordonnateur du Comité
hugo.mimee@gmail.com